



REPUBLIQUE FRANÇAISE- DEPARTEMENT DU LOIRET  
Canton de Meung-sur-Loire  
**MAIRIE DE COULMIERS**  
1 rue du 9 novembre  
45130 COULMIERS

**COMPTE-RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi premier juillet, à vingt heures trente, dûment convoqué le Conseil municipal de la commune de Coulmiers s'est réuni, en session ordinaire, à huis clos, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Elisabeth Manchec, Maire.

Date de la convocation : 25 juin 2021.

Étaient présents :

Nombre de Conseillers : 15
Présents : 13
Votants : 14

Mesdames Manchec Elisabeth, Chignard Annick, Gillet Alexandra, Guérin Nathalie, Tréfou Sylvie, Wallet Hortense,

Messieurs Amary Patrice, Armand Albert Camus David, Cherrier Marcel, Dessemond Christian, Poulin Xavier, de Villebonne Thierry,

Absents : Elise Oreillard qui a donné pouvoir à Annick Chignard  
Arnaud Guilbert

Alexandra Gillet est nommée secrétaire de séance.

**1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20 MAI 2021**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2/ TARIFS ET REGLEMENT COLUMBARIUM**

*Délibération N° 20210701-19*

Madame le Maire propose de réactualiser la délibération du 14/11/2012 concernant les tarifs et règlement des concessions du columbarium car à compter de l'emplacement N° 13 les plaques de granit ne sont plus fournies avec la cavurne ce qui évite à la commune d'avancer la dépense et permet aux familles de choisir leur granit.

Il est à noter que les tarifs restent les mêmes jusqu'à l'emplacement 12 c'est-à-dire 15 ans = 500€, 30 ans = 750€ et 50 ans = 1000€

Après délibération, le conseil municipal par 11 votes pour et 3 contre, approuve les modifications apportées aux tarifs et au règlement intérieur du columbarium dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

Tarifs :

- \* CONCESSION pleine terre ou caveau : 30 ans = 120€, 50 ans = 220€
- \* **CAVURNE au COLUMBARIUM : 15 ans = 400€, 30 ans = 650€, 50 ans = 900€**
- \* Dépôt d'une urne : 50€
- \* Dispersion des cendres : 50€
- \* Exhumation : 20€
- \* Ouverture concession perpétuelle : 50€
- \* Ouverture, fermeture de caveau : 20€

**3/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**3.1. PROPOSITION D'ASSURANCE SANTE**

Madame le Maire a reçu l'entreprise AXA qui propose une mutuelle de groupe aux habitants de la commune, elle précise que le Conseil Départemental du Loiret met à disposition des Loirétains une offre santé négociée par le Département. La société AXA souhaite organiser une réunion publique d'information, le conseil se porte favorable à cette demande.

**3.2. AVANCEMENT DES TRAVAUX**

- Après **penfouissement rue d'Orléans** dont l'installation des candélabres a été réceptionnée, les branchements téléphoniques ont été exécutés courant de cette semaine, il reste à exécuter le retrait des poteaux béton prévu le 5 Juillet 2021.

David CAMUS précise que des observations seront à formuler lors de la réception des travaux de branchements : un coffret dans la rue d'Orléans est à remplacer, un regard dans la rue d'Orléans est mal scellé, le ciment est déjà parti, un câble a été oublié chez un particulier...



Coulmiers

- Les travaux de remplacement des canalisations d'eau potables exécutés par le SIAEP sont terminés et ont été réceptionnés.

- Travaux sécurisation du centre bourg :

Une réunion d'organisation avec le Bureau d'études, l'entreprise EUROVIA et les membres de la Commission municipale TRAVAUX est fixée le mercredi 21 juillet 2021 à 8h00 :

- Commencement des travaux : première semaine d'août 2021
- Circulation sera alternée rue du 9 novembre
- Présentation au CM des différents documents d'exécution des équipements.
- Aménagements de massifs et plantations arbustes à voir avec les conseils de la SHOL

### **3.3. AVANCEMENT ETUDE CHAUFFERIE ET ETUDE ECB PRESBYTERE**

Le conseil devra prochainement se positionner sur la réalisation de la chaufferie centralisée et sur le projet d'aménagement du presbytère.

### **3.4. URBANISME - ETUDE MISE EN PLACE PLUi + HD**

3.41 Présentation des dossiers à la commission d'urbanisme

3.42. PLUi HD

Une délibération avait été prise en 2019 refusant la mise en œuvre d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), les règles d'urbanisme ont depuis changé et nous sommes contraints de nous adapter aux lois et décrets mis en place ainsi il sera proposé d'adopter l'instauration d'un PLUi-HD incorporant la mise en application Habitat et Déplacement mobilités en septembre prochain.

### **3.5 REMERCIEMENTS ELECTIONS**

Madame le Maire remercie le conseil d'avoir été présent aux élections des 20 et 27 juin.

### **3.6 PLAINTE STATIONNEMENT SUR TROTTOIRS**

Communication du courrier d'une administrée se plaignant de stationnement gênant sur le trottoir au lotissement des Colombes

### **3.7 BONS D'ACHAT AUX SENIORS**

Communication des courriers de remerciements d'anciens pour les bons d'achat offerts au commerce le Petit Coulmiers et pour le géranium. Les gérants sont satisfaits de cette opération qui a permis à certains Colmériens de redécouvrir le commerce.

### **3.8 DEGRADATIONS**

Madame le Maire fait part au Conseil de dégradations volontaires survenues récemment sur le patrimoine communal : une serrure cassée, une lanterne brisée, des dépôts de déchets sauvages...

Annick CHIGNARD a remarqué les capsules qui traînent autour d'un container à verre et propose de mettre une poubelle à côté. M. GAUTHIER fait remarquer que la plupart des capsules tombent quand le container est vidé, il faudrait surveiller pour nettoyer après chaque passage du service de collecte.

### **PROCHAINES REUNIONS**

- conseil communautaire : 8 juillet 2021

- conseil municipal : 2 septembre ou 9 septembre à confirmer

### **4/ TOUR DE TABLE**

**Christian DESSEMOND** a assisté à une réunion de la commission déchets de la CCTVL et précise que beaucoup de communes se plaignent des dépôts sauvages. La CCTVL va analyser le problème et essayer de trouver des solutions.

**Alexandra GILLET** déplore les stationnements gênants et dangereux sur les trottoirs et sur les espaces verts au lotissement. Faut-il aller jusqu'à la verbalisation pour faire adopter des comportements civiques ?

Elle propose de réunir une commission jeunesse pour animer une journée à destination des enfants à la fin des vacances (Tennis de table, jeux de société...)

**Patrice AMARY** demande si on peut mettre les comptes-rendus de réunion de conseil sur Panneau Pocket ?

- Madame le Maire répond que les comptes-rendus sont déjà sur le site et qu'il n'est pas nécessaire de multiplier l'info.

**Hortense WALLET** informe le Conseil qu'il est interdit d'accrocher des affiches sur les panneaux de signalisation routière sous peine de verbalisation. Le Comité des fêtes a accroché des affiches qu'il faut faire retirer. Elle demande si les organisateurs ont demandé l'autorisation à la Mairie pour l'évènement à Meung-sur-Loire ?



Coulmiers

- Il est répondu que la demande a bien été faite et accordée.

**Nathalie GUERIN** demande que la chartre de bon voisinage soit distribuée et qu'il faut faire un rappel sur les horaires de bruit.

- Il est décidé de faire un rappel sur PanneauPocket des informations pour le mieux vivre ensemble : bruit, entretien des trottoirs, respect, brulage, chiens et stationnement.
- Il est également demandé de remettre l'information limitation de vitesse à 30 km/h dans le lotissement.

**Xavier POULIN** propose d'effectuer une tonte raisonnée sur les espaces verts, il n'est peut-être pas nécessaire de tondre aussi souvent et aussi court ?

- **Christian DESSEMOND** répond qu'en 1988 il y a eu une pétition car les espaces verts étaient mal tondus et qu'il fallait acheter des moutons ! De plus on a coupé les bases des sapins il y a quelques mois pour faciliter le passage de la tondeuse !

**Thierry de VILLEBONNE** propose de tondre l'ilot central mais pour les espaces verts à l'arrière des maisons ce n'est pas nécessaire. On peut aussi tondre les bordures et faire des allées sans tondre tout.

- **Christian DESSEMOND** répond que l'on peut même faire un labyrinthe... !!!!!

**Sylvie TREFOU** demande pourquoi les trottoirs ne sont plus tondus

- **Elisabeth MANCHEC** répond que la débrouailleuse envoie des cailloux sur les chiens et sur les voitures.

**Marcel CHERRIER** propose de faire l'essai l'année prochaine d'une tonte raisonnée et écologique. Il ne faut pas interrompre la tonte quand la saison est commencée car pour avoir un joli champ de graminées il ne faut pas commencer à tondre en début de saison.

**Sylvie TREFOU** informe le Conseil qu'elle a coupé les ronces et biné le trottoir avec son sécateur devant le 264 rue des Mobiles car les ronces avec les épines étaient dangereuses pour les passants.

**Albert ARMAND** précise que dans le lotissement quelqu'un tondait encore à 21 h00 et demande s'il est possible de remettre un autocollant au-dessus du défibrillateur pour indiquer son emplacement.

Concernant les aboiements des chiens, il précise que les chiens ne sont pas toujours suffisamment éduqués.

**Annick CHIGNARD** félicite Laurent pour le fleurissement et la taille des rosiers, le jury va bientôt passer pour le panneau des villages fleuris. Elle précise en outre que la commune devrait adhérer à la SHOL qui dispose d'un service de Conseil et pourrait aider la commune dans le fleurissement des massifs après les travaux de sécurisation du centre bourg.

**Thierry de VILLEBONNE** a participé à la dernière réunion de l'année du SIRIS. Il a été décidé à partir de la rentrée de ne proposer qu'un seul menu aux enfants et aucun plat de remplacement.

A la cantine le sol bouge et le carrelage s'affaisse.

- **David CAMUS** répond qu'il faut demander à un maçon de faire un diagnostic et un devis pour les réparations avant la rentrée. **Albert ARMAND** est chargé de contacter 2 maçons et de demander des devis.

**Thierry de VILLEBONNE** demande que soit posée la question pour l'insonorisation des murs afin d'éviter le perpétuel brouhaha qui est gênant pour le personnel et certains enfants.

Concernant l'arrêt de bus rue de Frévent, des conseils seront demandés aux services du Département lors de la réunion de Juillet, il propose également que le marronnier mort dans la cour de l'école soit abattu et dessouché pendant les congés d'été.

**David CAMUS** propose à Laurent de l'aider avant le 14 Juillet pour l'abattage des 4 bouleaux le long du terrain de pétanque car les arbres morts sont dangereux et peuvent être accidentogènes.

**Xavier POULIN** rappelle que lors de la dernière réunion de la commission travaux il avait été envisagé la possibilité de séparer la salle des fêtes en 2 ; Est-ce que les devis ont été reçus ?

- **Elisabeth MANCHEC** demande à **Albert ARMAND** de solliciter un devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h59